

Fiche de poste – Chargé.e de mission Héritage

<p>Contexte et missions de l'Agence nationale du Sport</p>	<p>L'Agence nationale du Sport est un groupement d'intérêt public, opérateur du Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, constitué de l'Etat, du mouvement sportif, des collectivités territoriales et du monde économique et social.</p> <p>L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et de la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 et de l'héritage des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. A cet égard, l'Agence nationale du Sport a été chargée de coordonner les travaux de la Commission Héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF) contribuent activement à l'animation et au fonctionnement de cette commission.</p> <p>L'Agence repose sur 3 directions/pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pôle du « Développement des pratiques » pilotée par la Directrice du développement des pratiques ; - le pôle « Haute performance et haut niveau » piloté par le Manager général à la haute performance ; - le pôle « Ressources et des affaires générales » pilotée par la Directrice générale adjointe.
<p>Fonction</p>	<p>Chargé.e de mission Héritage</p>
<p>Description de l'emploi</p>	<p>Le/la collaborateur.ice est placé.e sous l'autorité de la Conseillère en charge des territoires au sein de la Direction Générale, qui définit ses missions et ses horaires de travail.</p> <p>Il/elle devra assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>L'animation du dispositif Terre de Jeux</u>, legs de Paris 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Propositions d'adaptation et d'évolution du dispositif post JOP 2024 en lien avec les orientations et ressources de l'Agence - Animation de la communauté des labellisés, proposition de temps forts et incitation à l'innovation - Contribution à l'amélioration du lien avec le label Ville Active et Sportive : encourager et accompagner les villes dans la démarche de labellisation - Identification de projets remarquables et inspirants à mettre en valeur tous les mois dans la rubrique dédiée de la newsletter de l'Agence et pour les Trophées Impulsion Sport - Suivi du devenir des ex sites hôtes, CPJ et des matériels légués. - <u>La coordination des dispositifs légués à l'Agence</u> avec les collaborateurs qui les pilotent (Impact 2024, 1, 2, 3 Nagez !, Design Actif, Sport et Parité) et en lien avec les autres dispositifs et missions de l'Agence notamment sur la haute performance et les territoires.

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>L'animation de la Commission Héritage 2024</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Volet administratif : invitations aux réunions, préparation d'ordres du jour, rédaction de documents (compte-rendus), création de supports de présentation (PowerPoint), gestion de l'espace commun de travail RESANA - Volet animation : impulsion d'une dynamique de travail commune aux membres, proposition d'une méthodologie de travail et de projet, suivi des travaux des plénières et groupes de travail, lien entre tous les legs, perspective de l'accueil et de l'organisation des JOP d'Alpes 2030. - <u>La participation au titre de l'Agence à des évènements organisés</u> au plan territorial et national. - <u>La recherche de partenaires</u> favorisant le financement des dispositifs « héritage ».
<p style="text-align: center;">Liaisons fonctionnelles</p>	<p>Le.la Chargé.e de mission Héritage est en liaison permanente avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conseillère en charge des territoires ; - La Direction du CNOSF et du CPSF, et toute autre personne que ces entités missionnent en ce sens - Les collaborateurs de l'Agence pilotant également un legs de Paris 2024 et en lien avec ce sujet (pôles développement des pratiques, haute-performance, communication et partenariat notamment) ; - Les membres de la Commission Héritage 2024 ainsi que les personnes qualifiées associées ; - Les membres de la gouvernance nationale du GIP ; - Les partenaires identifiés sur ces projets, - Le futur COJOP des Alpes françaises 2030.
<p style="text-align: center;">Compétences et connaissances souhaitées</p>	<p>Connaissances-savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très bonne connaissance de l'environnement sportif institutionnel et notamment le fonctionnement des collectivités territoriales, du mouvement sportif, du monde économique et social et du ministère chargé des sports (administration centrale et services déconcentrés) ; - Maîtrise des enjeux nationaux et territoriaux en matière de politique sportive ; - Maîtrise des enjeux en matière d'olympisme et de paralympisme ; - Pilotage de projets impliquant une multitude d'acteurs publics et privés dans une logique d'efficacité et d'intérêt général. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale en public - Capacité à faire adhérer à un projet collectif - Planification et gestion de calendrier, organisation dans le temps - Esprit de synthèse - Grande qualité rédactionnelle - Sens de l'intérêt général - Adaptation au profil des interlocuteurs - Capacité à rendre compte. <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualités relationnelles - Travail en équipe et en transversalité - Réactivité - Sens de l'écoute et du dialogue - Autonomie - Sens de l'initiative - Disponibilité.
<p style="text-align: center;">Profil souhaité</p>	<p>Niveau d'étude souhaité :</p> <p>Expérience professionnelle recherchée : [Débutant / Confirmé / Expert]</p> <p>Spécialité :</p>

Statut / Position administrative	Contractuel de catégorie A (cadre)
Localisation du poste	Agence nationale du Sport 4/6 rue Truillot 94200 Ivry-Sur-Seine
Conditions particulières d'exercice	<p>Ces missions sont en partie télétravaillables.</p> <p>Le.la cadre relève de l'article 10 du Décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature.</p> <p>Obligation de discrétion professionnelle pour tous les faits et informations dont il/elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.</p> <p>Les personnes en situation de handicap sont fortement invitées à candidater. Le poste pourra être adapté aux besoins particuliers liés à la situation de handicap de son titulaire.</p>
Personne(s) à contacter	<p>Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à l'attention de :</p> <p>anne-lise.titon@agencedusport.fr</p>